



LE TERROIR

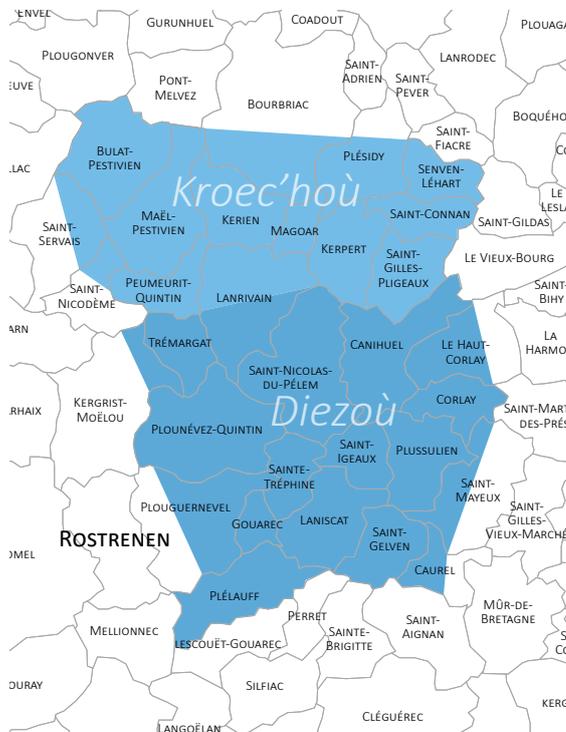
Le pays Fañch, aujourd'hui dans le département des Côtes-d'Armor, faisait partie autrefois de l'évêché de Cornouaille. Il faut cependant noter que le pays Fañch à proprement parler, correspond plus précisément à la zone sud du terroir. Ainsi, le pays se divise en deux zones, celle des *Diezoù* (ceux d'en bas) au sud et celle des *Kroec'hoù* (les gens d'en-haut, du plateau) au nord. C'est donc la pratique d'une même danse (avec ses variantes) plus que la langue ou le costume qui fait l'unité de ce territoire. Alors que les limites est et sud sont assez nettes du fait de la langue (gallo et vannetais), il existe plus d'échanges avec le pays Fisel à l'ouest. Au nord, l'influence du Trégor se fait sentir sur la mode vestimentaire où le domaine de la toukenn tend à s'étendre sur le pays Fañch.

DANSES PRINCIPALES

La dañs Fañch

Il s'agit d'une suite tripartite (plinn, bal plinn, plinn). On retrouve plusieurs dénominations pour parler de la même danse : dañs Fañch, dañs a blinn (plutôt dans le sud), dañs Plon' (nom donné par les habitants de Maël-Carhaix à la danse de Plounévez-Quintin, comme l'explique Jean-Michel Guilcher), ou encore dañs tro (dans le nord du terroir). De subtiles variantes ont pu être observées dans les pas des anciens danseurs, mais une constante demeure dans le style.

N.B. : la mode « croisée » aurait été tenue en mauvaise estime par les danseurs traditionnels et, selon certains, aurait été introduite par des membres de cercles celtiques ou lors des premiers festoù-noz.



Communes du pays Fañch

Kroec'hoù

Bourbriac (*en partie*)
Bulat-Pestivien
Kerien
Kerpert
Lanrivain (*en partie*)
Maël-Pestivien
Magoar (*commune faisant partie de l'évêché de Dol*)
Peumerit-Quintin
Plésidy
Saint-Connan
Saint-Gilles-Pligeaux
Saint-Nicodème (*en partie*)
Saint-Servais (*en partie*)
Senven-Léhart

Diezoù

Canihuel
Caurel (*en partie*)
Corlay
Gouarec
Kergrist-Moëlou (*en partie*)
Laniscat
Le Haut-Corlay (*en partie*)
Plélauff (*en partie*)
Plounevez-Quintin
Plouguernevel (*en partie*)
Plussulien
Saint-Gelven
Saint-Mayeux (*en partie*)
Saint-Nicolas-du-Pélem
Saint-Igeaux
Sainte-Tréphine
Trémargat

Autres danses

- Polka plinn
- Pach pi
- Dérobée
- Il est à noter que l'on a pu observer une pénétration de la dañs fisel les communes limitrophes du pays Fisel



Corlay, le lavoir du moulin. Collection Le Carton Voyageur

L'ACCOMPAGNEMENT MUSICAL

Le vieux musicien de Corlay. Collection Le Carton Voyageur

L'accompagnement musical le plus ancien, mais aussi le plus utilisé pour accompagner la danse en pays Fañch, est le chant sous la forme du *kan ha diskan*, c'est-à-dire un chant avec un tuilage sur les fins de phrases. La tradition chantée était très présente dans ce terroir, ce qui explique la richesse du répertoire, tant pour les airs à danser que pour les mélodies (*gwerzioù*). L'instrument caractéristique du pays Fañch est véritablement la clarinette, appelée ici « *treujenn gaol* ». C'est d'ailleurs le seul instrument utilisé traditionnellement pour les noces, avec évidemment le chant qui était parfois l'unique accompagnement musical. La clarinette pouvait se jouer en couple, en reprenant le mode du *kan ha diskan*, ou avec une seule clarinette (ce qui coûtait moins cher). De plus, il n'était pas rare de voir un tambour (de type tambour de garde champêtre) s'associer à l'ensemble. La présence de sonneurs de biniou et bombarde était quasiment inconnue en pays Fañch jusqu'aux années 1950-1960. C'est seulement dans les communes du sud et de l'est du terroir (proches du pays Vannetais et du pays Gallo), que les sonneurs pouvaient parfois être employés pour animer les noces ou les fêtes. À ce jour, on ne connaît qu'un seul sonneur de biniou habitant à Gouarec. Enfin, notons aussi la présence d'accordéonistes mais plutôt en fin de tradition.



LE COSTUME



Jeunes filles de Corlay. Collection Le Carton Voyageur

Comme nous l'avons précisé précédemment, le terroir Fañch se divise en deux petits pays, où l'on retrouve deux modes féminines différentes, les hommes portant la même mode dans les deux pays. Ainsi au nord on porte le costume et la coiffe trégoroise : la *Toukenn* (appelée ici *lost kou'e't*), qui comme le précise Creston a gagné du terrain en Haute-Cornouaille au milieu du XIX^e siècle. Au sud, chez les *diezaoù* c'est la coiffe fañch, aussi appelée *koef sionn*, qui est portée par les femmes. Il existait également une coiffe de cérémonie, cornette ou *koef hir*, portée sur l'ensemble du terroir, mais avec quelques particularismes locaux de montage. Enfin, le grand châle (brodé ou non) que l'on retrouve sur toute la côte nord de la Bretagne était également porté dans tout le pays Fañch.



RESSOURCES

Collecteurs et témoignages

Famille Ruchon, Corlay, vers 1905. Collection Anthony Guyader

- De nombreuses collectes ont été menées en pays Fañch, parmi lesquelles nous pouvons citer celle de Claudine Mazéas auprès de madame Bertrand de Canihuel, ou encore celles de Jean-Yves Thoraval de Lanrivain, Yann-Fañch Kemener de Sainte-Tréphine, Dominique Jouve ou Bernard Lasbleiz. Tous ces collectages peuvent être écoutés sur la base Dastum.

Bibliographie

- Le Gall Gilbert (collectif), *30 vloaz festival Plinn du Danouët*, livret et CD, Dastum Bro Dreger, 2005
- Kemener Yann-Fañch, *Carnets de route*, Skol Vreizh, 1996
- Cahier Dastum n°5, *Bro Fañch*, Dastum, 1978
- Morvan (frères), Berthou Guy et Yvonne, *Teñzor ar Botkol*
- *Chanteurs et musiciens de Bretagne n°8, Fête plin du Danouët*, Dastum

Discographie

- CD des concours du Danouët, publiés depuis 2007
- Frères Morvan, *Un demi-siècle de Kan ha Diskan*, Coop Breizh. (Et l'ensemble de leur discographie)
- Le Guilloux Marcel, *Un devezh 'ba Kerc'h Morvan*, Coop Breizh
- *Bertrand Marie-Josèphe (Jose 'r C'hoed) - Chanteuse du Centre-Bretagne*, Dastum
- Kemener Yann-Fañch (L'ensemble de sa discographie)



Dañs plinn au Danouët. Collection Dastum